

## Constats et perspectives

Une très grande variation caractérise les surfaces de vente de fruits et légumes frais (F/L), sur le territoire du CSSS Lucille-Teasdale (carte 1). À titre d'exemple, le vert foncé désigne des superficies échelonnées entre 11 551 et 25 758 pieds carrés. Lorsque l'on observe les zones grises indiquant les AD où la disponibilité de fruits et légumes frais est nulle sur une distance de marche, de même que les zones orangées (entre 75 et 640 pi<sup>2</sup>), Mercier-Ouest apparaît très dépourvu. Dans les deux autres quartiers, les secteurs comparables sont plus dispersés.

La carte 2 modifie l'image de l'approvisionnement F/L puisque l'indice tient compte du taux estimé de motorisation et de la disponibilité des aliments sur une distance de 3 km. Ainsi les ménages vivant dans le secteur nord-est de Rosemont, en vert foncé, et qui possèdent une voiture, ont accès à une grande disponibilité de F/L, dont celle du marché Jean-Talon, à moins de 3 km. Sur une échelle de 100, la valeur moyenne de l'indice est de 22 pour l'ensemble du CSSS, comparativement à 20 pour l'île de Montréal (tableau 1). On remarque la démarcation du sud de la rue Sherbrooke, où les valeurs de l'indice sont très faibles. Ceci peut s'expliquer par un taux de motorisation peu élevé ou une faible disponibilité de F/L sur 3 km.

Environ 42 % de l'ensemble de la population se retrouve avec un faible accès, comparativement à 40 % de la population urbaine de Montréal (tableau 2). Les zones pointillées des cartes représentent les AD au niveau élevé de défavorisation. À l'échelle du CSSS, près de 10 % de la population est défavorisée et vit dans des secteurs où l'approvisionnement en F/L est faible (moins de 640 pi<sup>2</sup>) ou nul (moins de 75 pi<sup>2</sup>) sur une distance de marche (tableau 2).

Ces données pour le CSSS Lucille-Teasdale montrent des secteurs où des actions doivent être entreprises pour améliorer l'environnement alimentaire des résidents. Une analyse plus approfondie s'impose pour comprendre les disparités entre les secteurs bien pourvus et ceux qui le sont moins. Quelles sont leurs caractéristiques démographiques ? Les commerces sont-ils attrayants, suffisants ? L'aménagement des quartiers est-il suffisamment convivial ? Quelles actions sont souhaitables dans ces secteurs ? Un petit marché public ? La revitalisation économique ? Une association avec des producteurs locaux ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires et des commerces, qui, ensemble, sont appelés à poursuivre cette analyse. Cette auto-responsabilisation du milieu permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse adéquate et permanente aux besoins identifiés.



# Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

## LE CSSS LUCILLE-TEASDALE

OCTOBRE 2007

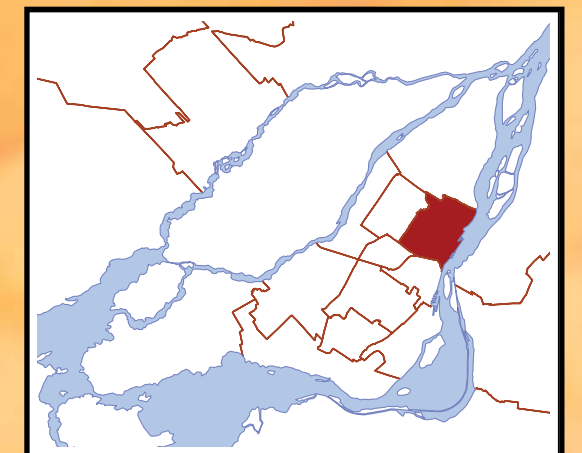
© Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal  
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3  
Téléphone : 514 528-2400 www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction : Lise Bertrand  
Cartographie : Patrice Pitre  
Infographie : Manon Girard  
Photos : Javier Valdés  
Édition : Yves Laplante

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007  
Bibliothèque et Archives Canada, 2007  
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 12  
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 12

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Montréal

Québec   
Santé publique



## Contexte

L'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments santé.

Une étude récente<sup>1</sup> de la Direction sur la disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) dans des zones à proximité des populations locales a permis de vérifier l'existence de disparités selon le secteur de résidence. On a mesuré les surfaces de vente de fruits et légumes frais supérieures à 75 pieds carrés (pi<sup>2</sup>) dans tous les commerces alimentaires de l'île. Les données ont été rapportées à l'unité territoriale la plus petite pour laquelle des caractéristiques socio-économiques sont disponibles, soit l'aire de diffusion (AD) qui regroupe une moyenne de 560 personnes.

Par ailleurs, comme la santé publique vise à réduire l'usage de l'automobile en milieu urbain, on a élaboré un indice d'accessibilité en conséquence. Il intègre le facteur de proximité des services en considérant les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, soit à distance de marche pour les résidents sans auto, et de 3 km, pour les ménages disposant d'une automobile.

Un rapport identique à celui-ci a été réalisé pour chacun des territoires de CSSS. Objectif : aider les acteurs locaux à analyser les secteurs mal servis de leur territoire et à cibler les endroits où des actions contribueront à améliorer tant l'environnement que la consommation alimentaire. Chaque rapport comprend deux cartes caractérisant l'approvisionnement alimentaire et deux tableaux permettant des comparaisons.

- La carte 1 illustre la distribution des surfaces de vente de fruits et légumes frais à distance de marche (500 m), les zones rouges étant les moins bien pourvues. Les deux illustrations indiquent en pointillé les zones défavorisées du territoire.

- La carte 2 indique la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais sur le territoire du CSSS. Les zones rouges pointent les secteurs où la valeur de l'indice est le plus faible.

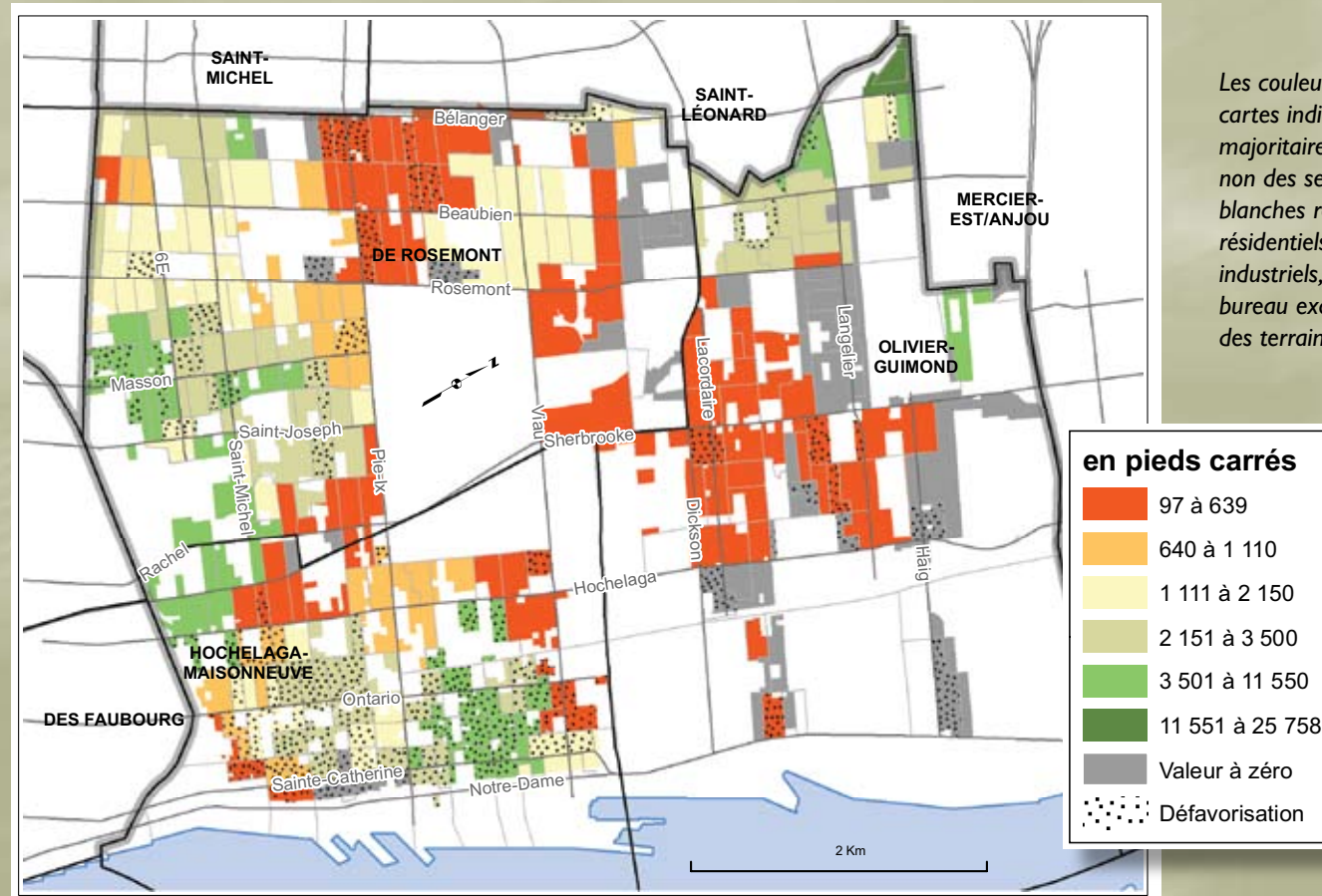
- Le tableau 1 permet de comparer les territoires de CSSS entre eux, de même qu'avec la moyenne montréalaise.

- Le tableau 2 spécifie les proportions de population en fonction du niveau de défavorisation et selon trois catégories de surfaces de fruits et légumes frais. Toute surface inférieure à 75 pi<sup>2</sup> est considérée nulle. La surface de 640 pi<sup>2</sup> est ressortie, dans l'étude, comme la limite inférieure raisonnable.

<sup>1</sup> Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 pages, septembre 2006. Disponible sur le site [www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca).

## Carte 1

Surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500 m – CSSS Lucille-Teasdale

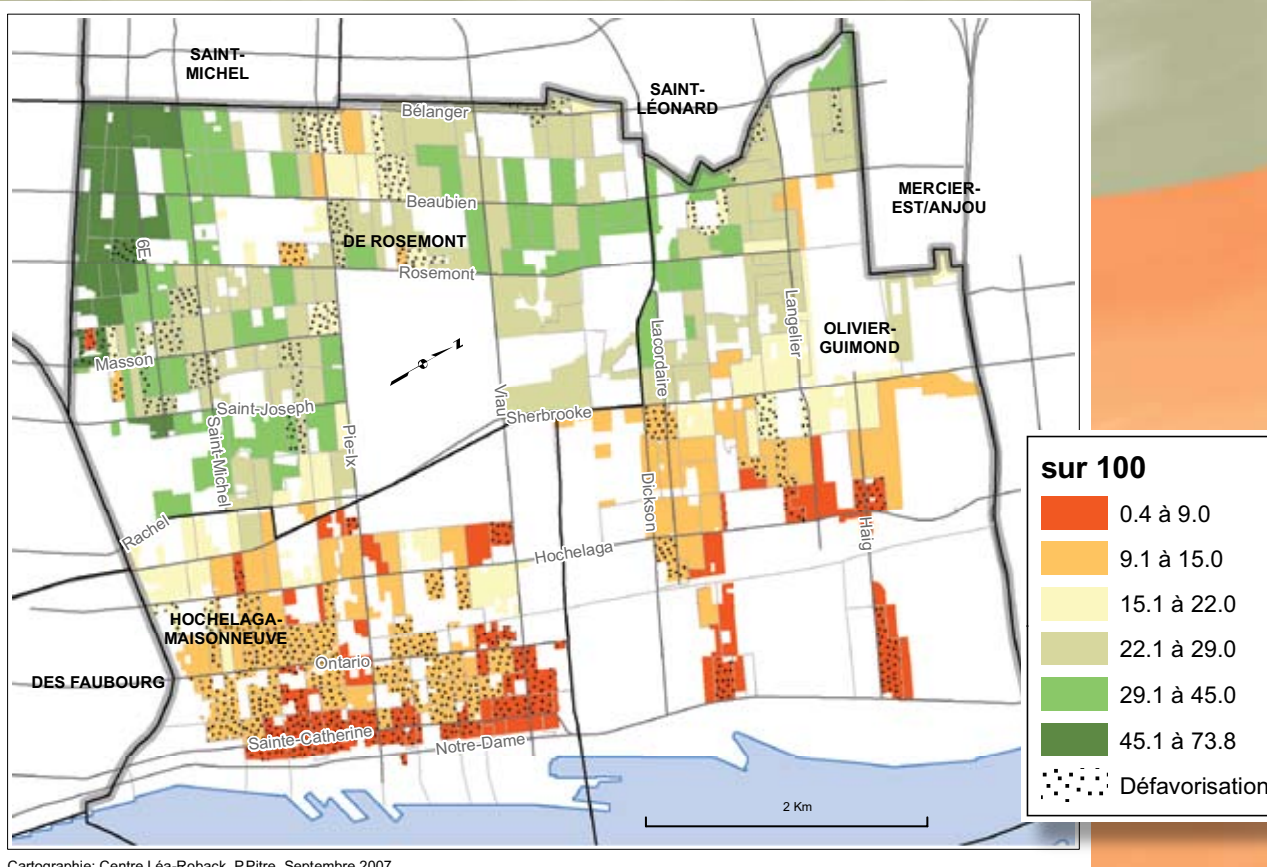


Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Les couleurs appliquées sur les cartes indiquent les aires de diffusion majoritairement résidentielles, incluant ou non des secteurs commerciaux. Les zones blanches représentent des espaces non résidentiels, essentiellement les secteurs industriels, les zones commerciales et de bureau exclusives, les parcs, ou encore des terrains vacants.

## Carte 2

Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS Lucille-Teasdale



Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Tableau 1

Valeurs moyennes de la disponibilité de fruits et légumes et de la défavorisation – CSSS de Montréal

Nom du CSSS	Nombre de AD	Superficie de F/L (en pi <sup>2</sup> )		Indice d'accessibilité aux F/L (sur 100)		Niveau de défavorisation*
		Population totale	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
de l'Ouest-de-l'Île	352	205 800	306,8	4,7	21,1	
de la Pointe-de-l'Île	331	183 230	782,7	9,5	49,6	
d'Achats et Montréal-Nord	281	155 200	1243,6	16,6	54,1	
de Dorval - Lachine - Lasalle	247	137 685	1340,8	13,5	44,2	
de Saint-Léonard et Saint-Michel	227	124 350	1660,3	26,5	71,9	
du Sud-Ouest - Verdun	232	129 310	1704,1	14,2	57,7	
de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	207	123 530	1820,9	18,4	47,5	
Lucille-Teasdale	288	166 115	1876,5	22,0	48,4	
Cavendish	194	115 110	2249,8	22,5	26,3	
Jeanne-Mance	236	132 285	3076,2	28,0	35,8	
de la Montagne	378	215 595	3569,8	28,6	39,4	
du Coeur-de-l'Île	200	108 030	7317,0	48,0	53,1	
Montréal	3173	1 796 240	2115,5	20,1	44,9	

\* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.

Tableau 2

Répartition de la population selon le niveau de défavorisation et la disponibilité de fruits et légumes dans un rayon de 500 m – CSSS Lucille-Teasdale

Superficie de fruits et légumes (pi <sup>2</sup> )	Niveau de défavorisation*			Total
	Faible	Moyenne	Élevé	
Moins de 75	7 370 4,4%	9 390 5,7%	5 650 3,4%	22 410 13,5%
Entre 75 et 639	18 495 11,1%	17 750 10,7%	10 365 6,2%	46 610 28,1%
Plus de 640	33 265 20,0%	30 340 18,3%	33 490 20,2%	97 095 58,5%
Total	59 130 35,6%	57 480 34,6%	49 505 29,8%	166 115 100%

\* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.